



## COMPTE RENDU DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE

Tenues au siège social de l'association le 13 FEVRIER 2019

19h45 : Émargement des adhérents – distribution des pouvoirs et des cartons de vote.

Adhérents : 114 membres et 2 membres de droit (quorum : 59)

présents : 28 représentés : 37 - total : 65 le quorum est atteint et dépassé grâce aux pouvoirs.

### ORDRE DU JOUR

#### 1-Assemblée Générale Extraordinaire

Ordre du jour : modification de l'article 9 des statuts

Rédaction actuelle	Modification proposée
<p><b>Article 9 Conseil d'administration</b> L'AOTM est administrée par un Conseil d'administration de 9 à 15 personnes dont 6 au moins figurent sur une liste proposée par le Conseil presbytéral de l'ACEPUMA. Les membres du Conseil d'administration sont élus à la majorité simple au scrutin secret par l'Assemblée générale pour 4 années et sont rééligibles <b>une fois</b>.</p>	<p>L'AOTM est administrée par un Conseil d'administration de 9 à 15 personnes dont 6 au moins figurent sur une liste proposée par le Conseil presbytéral de l'ACEPUMA. Les membres du Conseil d'administration sont élus à la majorité simple au scrutin secret par l'Assemblée générale pour 4 années et <b>sont rééligibles</b>.</p>

#### 2-Assemblée Générale Ordinaire

Ordre du jour :

- approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 02/02/2017
- rapport moral et rapport d'activités - discussion – vote
- rapport financier (Compte de résultat en pièce jointe) - vote
- projet d'activité
- budget prévisionnel
- élection au CA d'un nouveau membre
- questions diverses.

20h30 : Le Président Michel Dautry ouvre la séance.

Sur demande du président et avec l'accord de l'assemblée, sont nommés :

Daniel Wiblé, modérateur,

Louis Reynes et Luc Ménard, questeurs,

Hélène Matras et Daniel Wiblé scrutateurs .

## 1 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Pourquoi une assemblée générale extraordinaire ?

Les statuts de l'association stipulent que les membres du CA sont renouvelables une fois. En 2021 la presque totalité des membres ne serait pas renouvelée puisqu'ils ont été renouvelés en 2017 (renouvellement tous les quatre ans)

Le CA propose à l'assemblée de supprimer les deux mots « *une fois* ».

Le libellé de l'article 9 stipulera donc simplement que les membres « *sont rééligibles* ».

Le président précise que selon les statuts, le jour où l'orgue sera inauguré, il sera donné à l'ACEPUMA. Le but de l'association étant atteint, l'AOTM devra cesser son activité ou s'orienter autrement.

**Vote** : la modification des statuts est votée à l'unanimité des présents et représentés. Les statuts seront modifiés dans ce sens et déposés en préfecture.

## 2 - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

**a/** approbation du compte rendu de l'AG du 2 février 2018 : aucune remarque, compte rendu adopté à l'unanimité.

**b/** Rapport moral et d'activités du président, lu par Ch. Seiler, que vous trouverez en P.J.

Discussion :

M. Dautry insiste pour que quelqu'un s'occupe de Facebook puisque, paraît-il, il est important d'avoir une visibilité sur les réseaux sociaux. Il remercie Hélène Mattras qui a fait faire un tirage en A5 du livret mécénat, et retranscrit sur le grand livret mécénat la traduction en anglais faite par Peggy Rigaud. Une traduction en allemand est prête aussi.

Le dossier mécénat en A5 est projeté sur écran.

*Question* : comment tiennent les tuyaux ?

*Réponse de M.Dautry* : les tuyaux sont accrochés en haut à la structure du buffet et soutenus en bas. Le pied du tuyau, toujours conique est ici caché par une jupe, c'est la signature de Martin Bacot. Le plus grand tuyau mesure 2m40, le plus petit mesure moins de 10cm.

Le prix des tuyaux varie selon leur taille.

*Question* : Peut-on visiter l'atelier Quoirin ?

*Réponse de MD* : il suffit de prendre rendez-vous avec Pascal Quoirin, nous pourrions organiser une telle visite en partant le matin, avec un déjeuner possible à Carpentras et une visite à l'atelier de St Didier, qui n'est pas loin, l'après-midi.

Il vaut mieux pour cette visite attendre que les travaux soient commencés. (mais cela pourrait éventuellement se faire avant, selon la demande des personnes intéressées)

**Vote** pour l'adoption du rapport moral et d'activités : adopté à l'unanimité.

**c/** Rapport financier.

- Projection des tableaux faits par *Paul Schwach*, du budget 2018 et du budget provisionnel 2019. Vous trouverez ces tableaux en P.J. ainsi que les commentaires de P.Schwach qui précise aussi que HelloAsso fournit les reçus fiscaux aux donateurs mais que depuis novembre il envoie lui-même un reçu fiscal en même temps que la lettre de remerciement.

N.B : virements ponctuels ou mensuels possibles en fournissant le RIB de l'AOTM à votre banque.

- L'abonnement pour le fonctionnement du site a légèrement augmenté

*Sacha Perzoff* : Nous avons un compte premium pour notre système de lettre d'information/Newsletter (MailPoet Version 3.0). Cette extension nous permet d'avoir des statistiques détaillées de nos envois, comment ils ont été lus et quels liens ont été utilisés par chaque lecteur. Ces données nous permettent de mieux cibler nos envois.

D'autre part, en allant sur le site, on trouve un menu dans lequel on clique sur « contact », et l'on peut envoyer un message directement à la personne choisie.

- *H.Mattras* remercie *S.Perzoff* pour le travail que donne ce site dont le mode opératoire évolue sans cesse. Elle n'a plus les compétences pour rester co-webmeister !

*Question* : pourquoi les 50 000€ de recettes du mécénat ne sont-ils pas comptés dans les recettes du budget provisionnel ?

*Réponse de P.S.* : ce sont des recettes encore hypothétiques. Elles seront rajoutées dès qu'elles auront un début de concrétisation et que leur montant sera mieux approché.

**Vote** : le budget 2018 est adopté à l'unanimité et P.Schwach chaleureusement remercié.

**d/** Projet d'activités : l'essentiel de l'activité 2019 est bien évidemment la recherche de fonds :

- les cotisations passent à 20€ cette année

- Le Parrainage de tuyaux s'étalera sur plusieurs mois. Diffuser l'information et distribuer partout et toujours les bulletins de parrainage. Une lettre-type du président et des bulletins de parrainage sont à la disposition de tous, un mot manuscrit peut y être ajouté.

- Mécénat. M.Dautry : La difficulté est de trouver la bonne personne à qui s'adresser. Nous avons écrit à plusieurs entreprises, Altrad par l'intermédiaire de Louis Picamoles, Daumas-Gassac, Prafrance, la Société des experts-comptables sur la recommandation de M. Trévillot, entreprise Nicollin, Max Ponceillé, la Société Générale, Axa dont le directeur est organiste, Max Portalès, la banque Neuflyze (ancienne banque Schlumberger)... Les réponses ne sont pas immédiates et peuvent être des engagements (cf Crédit Agricole : merci à Alain Salery de s'en être occupé)  
P.Schwach a écrit au directeur de la Société Safran.

- Autres possibilités :

*J.Therre* intervient à propos du groupe GRIM.

Jean-François Carencu, nouveau président de l'opéra-orchestre, mais nous sommes en concurrence avec l'opéra pour la recherche de fonds...

*Michèle Dhomps* parle de la Caisse d'épargne qui pourrait proposer un partenariat sur trois ans : notre dossier sera communiqué demain...

La RSE (**R**esponsabilité **S**ociétale des **E**ntreprises) sur Montpellier (Zolad) soutient beaucoup d'actions

Nous espérons les idées -et l'aide- de tous.

- *Christian Seiler* (Président du conseil presbytéral et membre de droit de l'AOTM) : la dernière tranche de restauration du temple est à venir, si une subvention a été accordée pour l'extérieur du temple, aucune subvention ne peut l'être pour l'intérieur dont le coût s'élève à 230 000€ et nécessite aussi l'aide du mécénat. Le Carrousel est aussi en concurrence avec l'AOTM...

- *D.Robequain* a entendu parler d'une modification des déductions fiscales bénéficiant au mécénat, fixées aujourd'hui à 60 % du montant du don dans la limite de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires annuel, ce qui ne peut concerner que les grosses entreprises. Cette limite pourrait être modifiée pour favoriser le mécénat d'entreprises moyennes voire petites.

**e/** Budget prévisionnel, voir **c/**

**f/** Élection au C.A d'un membre en remplacement de G.Bauduin démissionnaire.

*Claude Portal* est candidate et se présente. Pas d'autre candidat.

**Vote** : C.Portal est élue à l'unanimité.

**g/** Questions diverses

*Question* : où en est-on des parrainages ?

*Réponse* : ils ont baissé depuis décembre. On est passé d'un rythme de 17.000 € par mois fin de l'année dernière à 3.000 € par mois depuis janvier.

*Question* : que faire pour relancer le parrainage ?

*Réponse* : - réfléchir à des manifestations possibles : visite collective de l'atelier Quoirin, conférence sur l'histoire de l'orgue, conférence ou autre manifestation à Gazette café, réunir les donateurs pour un nouveau concert...

- Lors de la signature du contrat avec le facteur, possibilité d'un concert, d'une conférence par le facteur...

Le Bureau va réfléchir à ces questions.

- La Fondation du Patrimoine organise le 12 avril 2019 un concert au Sanctuaire St Roch, dont le revenu est destiné par moitié au profit de la Chapelle Sainte-Foy des Pénitents Blancs de Montpellier et à l'AOTM. Notez-le et faites-le savoir !

*Louis Reynes* : à propos de ce concert : il y a deux ans la FdP avait donné la Misa Tango (Martin Palmeri, Buenos Aires) et le concert avait eu beaucoup de succès. Prévenir amis et connaissances pour avoir un nombreux public.

Pas d'autres questions, M.Dautry souligne qu'il faut faire vite, le temps presse.

Fin de la séance à 22h30.

L'assemblée est invitée à se retrouver un moment autour d'un pot amical.